

reçus par ceux qui travaillaient le temps complet était de \$236. En 1881 la moyenne était de \$219. On voit de suite qu'il y a là quelque chose qui cloche; seulement 70 % du nombre total des employés ayant travaillé le temps complet, il résulte que les gages nous paraissent avoir tombé de 4 % au dessous de la moyenne de 1881.

Cet exemple nous montre la difficulté qu'il y a d'arriver à des conclusions générales au moyen de déductions sur le taux d'augmentation dans la moyenne des gages durant une période de dix ans.

Le nombre de personnes employées dans l'industrie de la "Cordonnerie" en 1891, était de 4,400, dont 3,878 travaillant le temps complet. La moyenne des gages payés à ces derniers était de \$333 par année; la moyenne pour tous les employés ensemble était de \$304. En 1881, la moyenne des gages payés à cette classe d'employés était de \$263, montrant par là une augmentation en 1891 d'au-dessus de 15 %.

En 1891, il y avait 1049 personnes employées dans les brasseries d'Ontario recevant chacune en moyenne \$506; tandis qu'en 1881, il n'y en avait que 935 recevant une moyenne de \$386. L'augmentation dans les gages est donc de 31 %.

En prenant ces 10 industries, nous trouvons, 1°, que la proportion de ces industries par rapport au "temps complet" d'opération, durant l'année 1890-91, était comme suit :—

Brasseries	100 pour 100
Filatures de coton....	100 " "
Fonderies	99 " "
Instruments aratoires. 98	" "
Boulangeries et Bouti-	
que de Confiseurs.. 97	" "
Ebénisteries, etc..... 94	" "
Cordonnerie..... 88	" "
Moulins à farine.... 86	" "
Boutiques de forges.. 82	" "
Briqueteries et Tuile-	
ries	71 " "

2°, que dans les industries suivantes les gages reçus ont augmenté dans la proportion indiquée :—

Brasseries	31 pour 100
Filatures de coton....	23 " "
Instruments aratoires. 38	" "
Fonderies, etc..... 12	" "
Cordonnerie..... 15	" "
Ebénisteries, etc..... 15	" "
Moulins à farine.... 12	" "
Forges..... 13	" "

que les gages payés aux employés des boulangeries et boutiques de confiseurs sont restés stationnaires; et que les gages payés aux briquetiers et tuiliers ont diminué de 4 %.

Ceci représente une augmentation de 17 %, pour le groupe des dix industries. Le montant total des gages payés, divisé par le nombre total des personnes employées, sans aucun rapport au temps d'opération, donne une moyenne de 16 % d'augmentation dans la valeur des gages de 1891 sur 1881.

Il résulte donc de ces deux renseignements, donnés séparément, que les gages ont augmenté de 16 à 17 %. La proportion du nombre de personnes employées le temps

complet et la moitié du temps, ne change presque pas les chiffres de la liste générale, vu que les gages payés, tels que déterminés par la moyenne totale et par la moyenne des dix industries, ne varient à peine.

Les rapports des différentes provinces montrent les différences considérables qui existent dans les gages payés aux employés des mêmes industries.

L'uniformité dans les gages ne semble pas encore avoir été établie au Canada. Dans l'ouest les gages sont beaucoup plus élevés que dans les quatre premières provinces de l'Union. Plusieurs raisons nous portent à croire, cependant, à une action de nivellement dans cette direction; ainsi, en 1881, les gages payés dans Ontario, étaient représentés par 100 et dans Québec par 83, tandis qu'en 1891, Ontario étant représenté par 100, Québec s'élevait à 90. En 1871, Ontario représentait 100, et Québec 73. La variété dans les industries, d'après les recensements de 1881 et 1891, montre qu'il y avait, en 1891, dans Ontario, 257 différentes industries, contre 139 en 1881; dans Québec, 213 en 1891 contre 145 en 1881; dans la Nouvelle-Ecosse, 139 contre 99; dans le Nouveau-Brunswick, 131 contre 88; dans le Manitoba, 75 contre 39; dans la Colombie-Anglaise, 75 contre 51; dans l'Ile du Prince-Edouard, 69 contre 50, et dans les territoires du Nord-Ouest, 35 contre 11.

GEORGE JOHNSON,
Statisticien.

Nos Maisons de Commerce.

Laporte, Martin & Cie.

Maison encore jeune qui a déjà pris place parmi les plus importantes dans le commerce d'épicerie en gros. Elle occupe, au coin des rues Notre-Dame et des Seigneurs, un magnifique local qu'elle s'est fait construire il y a un an. Cette maison, outre un assortiment complet et de premier ordre de toutes les marchandises en vente dans les épiceries, fait une spécialité d'épicerie fines, de vins et de liqueurs des premières maisons d'Europe: Prunes de Violett de Bordeaux, Conserves alimentaires de Talbot, Pâtes alimentaires des frères Conradi, Vins, Claries, Sruternes et Bourgognes de J. Brisson & Cie, de A. Guilhou, etc.; Champagne Clicquot, Cognac Lucien Foucault, etc.

La Compagnie d'approvisionnement alimentaire.

M. Vidal, gérant au Canada de la Compagnie d'Approvisionnement Alimentaires, vient d'arriver de France où il est allé veiller lui-même à l'exécution des énormes commandes prises par la Compagnie pour les maisons qu'elle représente, principalement pour la maison Archambeault et Frères, de Bordeaux et Cognac, (Cognac "Jockey Club," "Rhum Diamant," "Rhum des Lys"). La Compagnie est plus que jamais, grâce à de nouveaux arrangements pris par M. Vidal, en mesure de fournir au commerce du Canada les produits français, vins spiritueux, conserves alimentaires, fruits secs, etc., des meilleures marques, aux prix nets d'importation.

La Compagnie d'approvisionnement alimentaires de Montréal (limitée) a reçu la lettre suivante avec l'autorisation de la faire publier dans les journaux.

Paris, le 2 sept. 1892.

Compagnie d'Approvisionnement Alimentaires de Montréal (Limitée) Montréal.

Messieurs,

Nous vous prions d'informer les maisons de commerce du Canada que nous vous avons confié notre agence exclusive pour tout le Dominion et qu'à l'avenir nous refuserons tout ordre qui ne serait pas transmis par votre intermédiaire.

Nous vous présentons, messieurs,

Nos bien sincères salutations,

E. CUSENIER, fils aîné et Cie.

Hudon, Hébert & Cie.

Une des plus vieilles maisons d'épicerie en gros de la place de Montréal et dont la réputation n'a pas besoin de réclame. Elle fait un chiffre d'affaires de plus d'un million de piastres par année, et choisit sa clientèle. Les marchands de la campagne devront, en venant visiter l'exposition, passer chez MM. Hudon, Hébert & Cie, s'ils veulent être bien assortis et bien servis.

A. E. Mallette & Cie.

Le célèbre cognac "Jobit" si connu dans tous les établissements où se vendent des liqueurs de choix, ainsi que le Rhum Hurard (seule médaille d'or à l'exposition universelle de Paris en 1889) sont en vente pour le commerce chez MM. A. E. Mallette & Cie. Ces Messieurs représentent également une foule d'autres maisons de produits alimentaires de vins et spiritueux et d'épicerie fines.

G. G. Gaucher.

M. Gaucher, marchand de provisions en gros, No 93 rue des Commissaires, se recommande aux marchands et commerçants de la campagne, comme le mieux en mesure de placer avantageusement leurs produits.

Les maisons d'épicerie de la ville seront assurées de trouver chez lui les produits et provisions de la meilleure qualité et aux prix les plus faciles.

M. Gaucher est le seul agent au Canada pour la vente en gros de la célèbre POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE à l'usage des bestiaux. Tous les propriétaires de chevaux devraient être constamment approvisionnés de cette poudre, la meilleure et la moins coûteuse de toutes les poudres de condition.

The Edward Cavanagh Co.

La Edward Cavanagh Co., est la maison sans contredit la mieux assortie de toute la partie ouest de Montréal en ferronnerie et quincaillerie. Elle manufacture et vend au commerce des huiles d'éclairage, huiles à lubrifier, et huiles de tanneurs. L'importance toute spéciale qu'elle donne à cette branche d'industrie lui permet de livrer des marchandises de première qualité, sans réductions, mélanges ni falsifications, aux plus bas prix du marché. Nous la recommandons en toute confiance aux marchands et aux industriels. Elle occupe actuellement de très vastes magasins sur la rue Notre Dame, près de la rue des Seigneurs.

Letourneux Fils & Cie.

L'honorabilité de la maison Letourneux Fils & Cie (à responsabilité limitée) est proverbiale dans le commerce Montréal. Il y a près de cinquante ans qu'elle tient au soleil une place enviable et enviée. A l'étroit dans son ancien local, elle vient de faire disparaître la cloison qui séparait son magasin du voisin et elle occupe maintenant un des plus vastes et des plus beaux magasins de la rue St. Paul. On y trouvera un assortiment complet de ferronneries quincailleries, huiles, peintures, vernis, verres à vitres, etc., aux conditions les plus favorables.

Chaput Frères.

L'agence Chaput Frères n'a plus besoin de recommandation. L'immense quantité de dossiers qu'elle a recueillie et qu'elle tient à jour avec une ponctualité minutieuse, est une source inépuisable de renseignements sans prix. Elle nous demande seulement de prier nos lecteurs de la campagne de vouloir bien, dans l'intérêt du commerce, répondre sincèrement et sans crainte d'indiscrétion aux demandes de renseignements qui leur sont adressées. Ce n'est qu'à titre d'échange de services qu'on met ainsi leur complaisance à contribution et ils n'auront jamais à se repentir d'avoir aidé la maison Chaput Frères à rendre justice à la position des personnes dont on s'informe auprès d'eux.

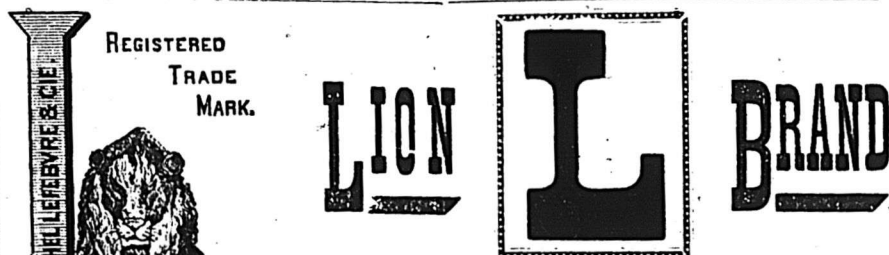
T. Frenette.

Les visiteurs à l'exposition examineront avec intérêt les coffres forts de sûreté; à l'épreuve du feu et des voleurs, ainsi que les autres travaux de serrurerie, tels que portes de voutes, etc., exposés par M. T. Frenette. M. Frenette, ouvrier pratique lui-même, emploie les meilleurs ouvriers de la métropole; son contre maître a acquis une expérience de vingt cinq ans dans les principales fabriques de Montréal. S'adresser à M. Frenette pour ces ouvrages, c'est s'assurer du travail le plus consciencieux et le mieux fini et c'est aussi encourager un compatriote.

N. F. Bedard.

Ancien acheteur de la maison D. MacPherson et Cie, M. Bédard a fait à bonne école son apprentissage dans le commerce de fromage. Personne mieux que lui ne sait placer les consignations qu'on lui adresse; aussi sa clientèle augmente rapidement et chaque année il compte de nouveaux clients parmi les fromagers.

Les propriétaires de fromageries trouvent chez lui, à d'excellentes conditions, tout ce qu'il faut pour monter et exploiter une fromagerie.



CONFITURES, GELEES et MARMELADES DE FRUITS

GARANTIES FRUITS et SUCRE

Pour MÉNAGES et pour le COMMERCE

SÉCIALEMENT préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc., etc.

PRIX SPÉCIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs.)

Aussi—VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & Co.,
NÉGOCIANTS-INDUSTRIELS
MONTREAL.